

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)  
(2)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Froment, 16 juin 1849](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Froment, 16 juin 1849

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Froment](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 juin 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Froment](#)

Lieu de destinationÉtreux (Aisne)

### Description

RésuméGodin demande à Froment de venir régler une facture dans la huitaine.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFroment

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieRéside à Étreux (Aisne) en 1849. Un vétérinaire du nom de Froment est répertorié à Étreux au milieu du XIXe siècle.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (345)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

1849

345

Étrus

Monsieur Froment

juin 16 je vous invite à venir me régler cette f<sup>re</sup>  
dans la huitaine dont je ne puis plus  
attendre plus longtemps le recouvrement  
je ai l'hon. de ss s

bourges

Monsieur Colombel

20

je suis bien sûr vos lettres des 6 mai et q<sup>ue</sup>  
je vous remercie des enseignements que me  
donne votre dernière

je suis en subissant votre f<sup>re</sup> du 3 mai  
certifié le compte q<sup>ue</sup> vous avez accompagné  
il ne peut raisonnablement être admis que du  
retard a été apporté dans la prise de livraison  
Après ne puis-je jamais avoir plus de diligence  
aux termes de nos conventions le payement  
comptant devrait entraîner une remise

sur fr 6030 de fr 3.50 % soit 211.05  
sur fr 6030 de fr 5 % soit 301.50

je vous ai versé fr 4000.00

ensemble fr 4512.55

votre f<sup>re</sup> deise a fr 12060

je vous dois pour retard fr 20.60

(2 mois sur fr 6060) faisant ensemble 2100.60

je reste sous dette fr 3546.05

dont je vous adresse en un mandat sur Paris au

12 fut et prochain rimb<sup>our</sup> mon adresse ruytean aquez

servins

Monsieur (ceci)

18

lorsque sous m'avez écrit votre dernière qui m'annonçait  
la liquidité de son les saisie était opérée et j'avais fait  
entendre de chez de son tous les objets qu'ils résultent  
de la contenance aujourd'hui le syndic écri des  
prétentions sur ces points surtout dit il en ce  
qui concerne un certain nombre qui n'était pas  
encore achetés et dont les pièces n'étant pas encore